

Conseil d'école n°2 – Mardi 7 février 2023

Début de la séance 18h30

Présents

Présidente de séance : Madame CLAVELOU

Enseignants de l'école : Mesdames DELIAT, ROCHEREAU, GASNIER

Membres de la mairie : Messieurs ANTOINE (Maire) et Madame CHARDON (élue)

Membres des parents d'élèves élus : Mesdames BONNET, FERCHICHI, DESOEUVRE, MATENET DESPRES et TERLAIN

Membre du périscolaire : Madame LECLERC (responsable du périscolaire)

Déléguée départemental de l'Education Nationale : Monsieur HIAULT

Absents excusés

Madame SUFFRIN (IEN),

Madame DESBORDES

Monsieur CLEMENT

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école d'octobre 2022,
- Règlement intérieur de l'école
- Présentation du projet d'école
- Présentation du projet pHare
- Rentrée 2023: Prévisions des effectifs de 2023,
- Prise en charge des élèves en difficultés,
- Bilan des actions pédagogiques,
- Actions pédagogiques à venir,
- Sécurité
- Actualité périscolaire
- Actions envisagées par les associations de parents d'élèves,
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du conseil d'école d'octobre 2022

Lors du conseil d'école du 18 octobre dernier, nous avons approuvé le procès-verbal du dernier conseil d'école, nous avons présenté les nouveaux parents élus et les nouveaux enseignants, et évoqué la rentrée de 2022 (au niveau des effectifs, des répartitions). Nous avons également dressé un bilan des élections de parents d'élèves, parlé des aides aux élèves en difficultés.

Nous avons parlé des exercices incendie et des PPMS, évoqué le projet d'école. Le périscolaire nous a également présenté son projet. Nous avons aussi parlé des actions pédagogiques menées et envisagées par les enseignants puis par les parents élus.

Nous avons aussi fait le point sur la coopérative scolaire et parlé des travaux à prévoir dans l'école. Le conseil d'école s'est alors achevé par les questions diverses.

Il est demandé aux membres du conseil d'école s'ils ont d'éventuelles remarques à faire sur ce procès-verbal. Aucune remarque particulière n'est faite, le procès-verbal du conseil d'école du 18 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Règlement intérieur

Suite à des retards répétés, nous souhaitons rappeler les horaires de l'école, le matin, les portes ouvrent de 8h35 à 8h45. Il n'y a pas de gardien à l'école, ce sont les ATSEM en maternelle et la directrice en élémentaire qui se déplace pour ouvrir la porte aux retardataires, laissant de ce fait sa classe sans surveillance, coupant le travail en cours. Les retards occasionnels doivent rester exceptionnels.

Nous souhaitons ajouter au règlement intérieur qu'en cas de retards fréquents (voir quotidiens). Les élèves concernés seront accueillis qu'à la récréation suivante soit à 10h40. Un mot informera les familles concernées dans les cahiers des élèves.

Cet ajout est voté par l'ensemble de la communauté éducative.

Présentation du projet d'école

Le dernier projet d'école étant arrivé à son terme, nous avons dressé un bilan de celui-ci et défini de nouveaux axes pour le prochain projet d'école. Le nouveau projet d'école a donc été validé par l'inspection en décembre dernier et je peux donc vous en présenter les grands axes.

Le projet d'école se décline en 3 axes principaux :

Axe 1 : Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves

Axe 2 : Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves

Axe 3 : Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

Le but du projet d'école est de définir des orientations de travail pour les classes afin que tous les élèves aient le même objectif. Ces objectifs et ces axes doivent être connus de tous afin de tous les partenaires de l'école puissent être acteurs de leur mise en place.

Nous avons donc définis des axes de travail pour chaque axe du projet d'école.

L'axe 1 étant dédié aux compétences du socle commun et aux programmes, les évaluations nationales sont un bon indicateur.

Concernant l'axe 2, nous avons décidé de mettre en œuvre des actions de circonscription (le livre relais, les lectures offertes...), de mettre en place des aides spécifiques aux élèves en difficultés, de limiter l'usage des copies et développer la pratique d'écriture et de production chez les élèves, de participer à des concours de mathématiques (Kangourou, la course aux nombres...) et à des concours littéraire (Les incorruptibles, le prix Jacques Asklund) et de mettre en place une cohésion

dans les outils pédagogiques sur l'ensemble de l'école (utilisation de progression commune à l'école).

Concernant l'axe 3, il s'agit principalement d'une gestion efficace du partenariat école/famille/collectivité (faire de l'école le vrai lieu d'apprentissage, d'instruction, d'éducation, ouvert aux parents ; valoriser l'image des écoles) pour la construction d'une éducation concertée avec les parents. Mais aussi pour les élèves, d'apprendre à communiquer et travailler en groupe (écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe) et d'évaluer les conséquences de ses actes (reconnaître et nommer ses émotions, ses impressions, pouvoir s'affirmer de manière constructive). Cet axe est aussi l'occasion pour les enseignants de prévoir les interventions de la brigade de gendarmerie (harcèlement scolaire en cycle 2, et jeux dangereux/cyber harcèlement en cycle 3), de mettre en place des débats philosophiques au sein des classes, de travailler sur le bien être à l'école, de mettre en place un conseil des élèves (élections de délégués de classe qui présentent les idées de la classe au conseil des élèves), de faire intervenir une infirmière scolaire sur la qualité du sommeil et enfin de mettre en place une initiation à la sophrologie pour les plus jeunes de l'école.

Présentation du projet pHare

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges généralisé à tous les établissements et les écoles à la rentrée 2021. C'est arrivé dans notre circonscription à la rentrée 2022.

Il est fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

En pratique, des actions sont mises en place tout au long de l'année scolaire comme :

- **la formation d'une communauté protectrice autour des élèves** : cinq personnels ressources (au minimum) par école et par circonscription du 1er degré sont formés à leur prise en charge des situations de harcèlement via la méthode de la préoccupation partagée. Cette méthode non blâmante, se caractérise par une grande préoccupation à l'égard de l'élève cible que l'on veut partager avec les élèves intimidateurs. Ceux-ci deviennent acteurs de la résolution de la situation. Cette méthode se révèle efficace dans le traitement de la très grande majorité des situations rencontrées ;

- la rédaction et la mise en œuvre d'un **protocole de prise en charge** des situations de harcèlement ;
- 10 heures d'apprentissages par an, du CP à la 3e, consacrées à la **prévention du harcèlement et au développement de compétences psychosociales des élèves** ;
- la **sensibilisation** des familles et des personnels.

Rentrée 2023: Prévisions des effectifs de 2023

Les effectifs seront potentiellement les suivants :

4 PS 11MS 15GS 19CP 7CE1 15CE2 20CM1 14CM2 avec un total de 105 élèves. Départ de 17 CM2.

Nous ne nous prononçons pas encore sur les répartitions puisque les inscriptions n'ont pas encore eu lieu. Il s'agit de chiffres prévisionnels qui peuvent évoluer compte tenu des nouvelles constructions dans Tavers.

Les inscriptions pour l'année prochaine auront lieu les lundis 20 et 27 février et le lundi 3 mars. Les parents des nouveaux inscrits sont déjà invités à prendre contact avec l'école afin de convenir d'un rendez-vous.

Prise en charge des élèves en difficultés

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) pour l'école :

Madame GASNIER : Travail avec les GS sur le langage, avec les CE1 sur la lecture et avec les PS pour les évaluations individuelles.

Madame DELIAT : Travail avec les GS pour la passation des évaluations, la présentation des défis et la manipulation en mathématiques.

Monsieur CLEMENT : Travail en fluence avec les CE1.

Madame DESBORDES : Travail en orthographe avec les CE2.

Madame ROCHEREAU : Travail sur les difficultés ponctuelles : les fractions et les nombres décimaux.

Bilan des actions pédagogiques du second trimestre

Les classes de CM1 CM2 et CE2 CM1 se rendent à la piscine les mardis et jeudi après-midi.

Les élèves vont à la médiathèque pour emprunter des livres ou participer à des animations proposées par le personnel.

Les élèves se rendent également au cinéma dans le cadre du dispositif « école et cinéma », les maternelles sont allés voir « Duos de choc », les cycles 2 et 3 ont, quant à eux visionné « les aventures du Prince Ahmed ». Le premier film d'animation créé.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont également pu profiter d'une séance de cinéma « exceptionnelle » pour découvrir le dernier film de Michel Ocelot, le Pharaon, la princesse et le sauvage dans le cadre de leur travail sur l'Afrique.

Certaines classes ont reçu des membres de l'association Val de Lire pour les lectures impromptues, ce sont des lectures d'albums dans les classes.

Les CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à Chambord pour un atelier dans le parc afin de découvrir les traces du passé et une visite guidée et commentée du château.

Les élèves ont également réalisé des objets pour les vendre lors du Marché de Noël de l'AIPE.

Les élèves se sont rendus à la première répétition du concert de l'Orchestre symphonique du Loiret.

Actions pédagogiques à venir

Les classes de GS CP et CE1 doivent se rendre à la piscine au printemps.

Les séances de cinéma et de médiathèque se poursuivent.

Les élèves des classes de CM1 CM2 et CE2 CM1 se rendront au château de Breteuil pour finaliser le travail sur les contes traditionnels. Une sortie au muséum d'histoire naturelle de Blois avec un trajet en train est en cours de préparation.

La classe de CE1 CE2 se rendra à l'archéovillage de Saint Laurent pour une journée découverte sur la préhistoire.

Les classes de PS MS et GS CP se rendront à la chèvrerie de Rilly.

La kermesse de l'école aura lieu le vendredi 16 juin sur le même modèle que l'année dernière. Les précisions seront discutées en conseil des maîtres et une communication sera faite quand les choses seront plus précises pour les enseignants.

Exposition du salon du livre.

Fabrication de Kakémonos pour les classes de PS MS et CE1 CE2.

Rencontre avec un auteur du salon du livre pour les classes de PS MS, GS CP et CE2 CM1.

Visite du collège pour les CM2. (Date encore inconnue)

Spectacle de cirque du collège pour les classes de CE1 CE2, CE2 CM1 et CM1 CM2.

Organisation d'une journée sportive au sein de l'école

Participation aux olympiades du collège pour les CM2.

Sécurité

Le **second exercice incendie** a été déclenché le vendredi 20 janvier dernier. Pour cet exercice seulement les enseignants étaient informés du déclenchement de l'alerte. L'alerte a été déclenchée alors que la classe des PS MS était en sortie à la médiathèque, les autres élèves étaient en classe. C'est une des premières fois que l'alerte est déclenchée si tôt le matin. L'évacuation de l'école s'est déroulée dans le calme et rapidement (1minute).

Le prochain exercice incendie aura lieu aux beaux jours, l'idée est de le déclencher durant la sieste afin de tester l'évacuation du dortoir.

L'exercice PPMS risques majeurs a été réalisé le vendredi 3 février dernier. Nous avons simulé une explosion à la centrale de Saint Laurent Nouan. Les classes ont donc été prévenues qu'il fallait rester confiner dans les classes. Les classes sont confinées deux par deux à l'exception des CM1 CM2 qui sont de l'autre côté du couloir. Le confinement a duré 1h durant laquelle les élèves n'ont pas eu accès à l'eau ni à l'extérieur. Il est noté que l'utilisation de bâches est préférable au scotch pour les fenêtres et qu'il y a un problème pour calfeutrer les puits de lumière et les VMC.

Actualité périscolaire

Un exercice à incendie a été effectué le mardi 31/01/2023

39 enfants maternelles ont été évacués pendant le temps du repas dans la cantine, l'évacuation a été faite par les fenêtres en moins de 2 min (1.55) pourtant il y avait la possibilité de les faire sortir par les portes.

25 enfants primaires ont été évacués par la porte pour un rassemblement dans la cour primaire en moins de 2 min.

A revoir: liste de pointage à tenir à jour et manque de feuille de présence avec les animateurs, les feuilles de pointage sont accrocher au classe.

Proposition: faire un classeur que l'animateur pourra toujours avoir avec lui.

Avoir des talkies-walkies afin de communiquer entre les animateurs qui sont repartis à différents endroits selon le lieu d'évacuation.

Au vu du nouvel emploi du temps de Cassandre une manifestation en lien avec les ados sera prévue, Cassandre travaille dessus actuellement et proposera à la commission jeunesse pour validation.

Le projet TAG a été présenté à M.Antoine et sera à revoir, le bâtiment sera déjà nettoyé et repeint en blanc dans un premier temps.

Une sortie au théâtre d'Orléans sera proposée au primaire sur les mercredis, les maternelles iront au Muséum pour le projet culture artistique afin de clôturer le projet de l'année.

Une initiation aux premiers secours sera proposée aux enfants pendant les vacances d'avril avec M.Hervieux en intervenant et une visite de la caserne des pompiers de Meung sur Loire. D'autres activités seront proposées en lien (savoir donner l'alerte, connaître son corps pour les maternelles, création d'une fiche avec les numéros utiles etc..).

Actions envisagées par les associations de parents d'élèves

- Vente BIJOU
- Participation à la fête de la Saint Jean
- Participation au vide maison le 2 avril de Fromagette and co
- Participation à la kermesse avec l'installation d'une structure gonflable et d'une machine à barbe à papa.

Travaux

- Toilettes de l'école
- Morceau de bois au-dessus de la porte côté maternelle

Questions diverses

Questions des parents :

- **Date de la visite au collège ?** Il y aura bien une visite du collège mais la date n'est pas encore fixée (mai/juin). Les parents seront informés par un mot dans les cahiers des élèves.
- **Remarque concernant l'introduction (trop) régulière de confiseries dans le cadre des anniversaires.** Les anniversaires ont lieu une fois par mois, les bonbons sont donnés aux familles, c'est à eux de gérer.
- **Piscine : Une séance par semaine serait plus sûre pour réaliser toutes les séances du cycle.** En effet mais nous n'avons pas la main sur le planning de natation.. Les deux séances semblent favorables aux apprentissages des élèves.
- **Spectacle de fin d'année avec un intervenant musique ?** Il n'y aura pas de spectacle d'école. Cela fait trop de monde dans la Cerisaie et ce n'est pas dans nos projets. Les spectacles d'école ne sont pas obligatoires. Des spectacles de classes en fonction des projets du moment (théâtre par exemple) sont désormais favorisés (mais pas obligatoires non plus).
- **Avez-vous assez de monde pour la piscine ?** Il n'y a jamais assez de monde ! Nous encourageons les parents à passer les agréments pour pouvoir accompagner même une fois.
- **Problème des maternelles qui traversent la cour sans manteau pour aller à la cantine.** Les familles concernées doivent se manifester auprès des ATSEM ou des maitresses.
- **Les films école et cinéma sont-ils travaillés en classe ?** Pour certains oui, un retour sur les impressions des élèves est systématiquement fait. EN revanche en amont pas toujours, tout dépend du film. Les enseignants ne choisissent pas les films du programme.

La date du prochain conseil d'école est fixée au **mardi 20 juin à 18h30.**

La séance est levée à 19h57